

Rapport d'évaluation

Plan d'action
D&O MANAGEMENT SAS



Septembre 2025

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise D&O MANAGEMENT SAS dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

D&O MANAGEMENT SAS			
Date d'adhésion au programme	01/03/2022	Date d'engagement dans le programme	03/02/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans		

Date de transmission du rapport de suivi	14/02/2025
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2023-2025
Date de publication du rapport d'évaluation	Septembre 2025

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action	4
I.1 Engagements préexistants	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	5
I.3 Cadre mis en place et description des actions.....	7
II. Evaluation.....	8
II.1 Synthèse de l'évaluation.....	8
II.1.1 Adéquation des informations fournies	8
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	8
II.1.3 Conclusion évaluative.....	8
III. Recommandations	9
III.1 Recommandations relatives à la significativité	9
III.1.1 Précision du plan d'action.....	9
III.1.2 Complément au plan d'action.....	9
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre.....	9
IV. Synthèse des retours du jury.....	10

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Site situé en région Provence-Alpes Côte d'Azur
Secteurs d'activité	HOTELLERIE - RESTAURATION - SPA – GOLF Terre Blanche Hotel Spa Golf Resort ***** est une destination hôtelière et golfique de renommée mondiale et propose à sa clientèle diversifiée (sportive, familiale, professionnelle, etc.) des installations et des équipements de niveau international: - 2 parcours de golf 18 trous et 1 centre de performance - 1 hôtel de 115 suites, authentiques, véritables maisons de village et ses 5 restaurants dont 1 gastronomique - 1 spa de 3 200 m2 et sa piscine intérieure
Chiffre d'affaires	22,8 M (2024)
Nombre d'employés	200-249 (2022)
Site web de l'entreprise	https://www.terre-blanche.com/

I.1 Engagements préexistants

Les principaux engagements biodiversité existants sont les suivants :

- **Terre Blanche Hotel (TBH) et Terre Blanche Spa (TBSpa) :**
 - Référent biodiversité (fiche individuelle justificative)
 - Dossier de presse démarche éco durable (dossier existant)
 - Application Survey 123 (application sur smartphone pour clientèle et collaborateurs)
 - Partenariat avec association PACA pour DEMAIN :
 - Activités avec le Royaume des Enfants (RDE) (voir programme)
 - Relâcher d'animaux avec clientèle, enfants et collaborateurs (voir rapport d'activités)
 - Information / sensibilisation des collaborateurs (voir feuilles de présences)
 - Panneaux d'information sur site (voir panneaux devant accès restaurant entreprise)
 - Eau filtrée pour la clientèle (voir contrat avec prestataire)
 - Récupération et recyclage des savons clientèle avec association UNISOAP (voir contrat)
 - Fontaines à eau collaborateurs sur l'ensemble de TBH (voir contrat prestataire)
 - Pré-traitement climatique des suites en fonction des réservations par GTC (voir installation technique)
 - Arrosage des espaces verts par eau brute (voir installation technique)
 - Traitement des déchets alimentaires par déshydratation (voir installation des 3 appareils et contrat entretien prestataire)
 - Visites de la passion avec clientèle TBH (voir feuilles de présences)
- **Terre Blanche Golf (TBG) :**
 - Référent biodiversité (fiche individuelle justificative)
 - Dossier de presse démarche éco durable (dossier existant)

- Application Survey 123 (application sur smartphone pour clientèle et collaborateurs)
- Partenariat avec association PACA pour DEMAIN :
 - Relâcher d'animaux avec clientèle, enfants et collaborateurs (voir rapport d'activités)
 - Information / sensibilisation des collaborateurs (voir feuilles de présences)
- Panneaux d'information sur site (voir panneaux au sein des 2 parcours)
- Eau filtrée pour la clientèle (voir contrat avec prestataire)
- Fontaines à eau collaborateurs sur l'ensemble de TBG (voir contrat prestataire)
- Arrosage des parcours par eau brute (voir installation technique)
- Présence de ruches (voir contrat avec apiculteur)
- Présence d'une brigade de défrichement avec quelques ânes pour l'entretien des sous-bois (voir sur place)
- Élaboration d'un plan simple de gestion forestière sur 10 ans (2022-2032) – (voir plan signé)
- Recensement du parc animalier du Resort (concerne aussi TBH et TBSpa) – (voir rapports consultant externe)
- Fertilisation des espaces verts depuis compost déshydrateurs (voir sur place)
- Evapophyt pour récupération des résidus de lavage des machines agricoles (voir sur place ou contrat entretien)

Les principaux labels ou reconnaissances obtenus sont les suivants :

- Label GOLF POUR LA BIODIVERSITE, niveau Argent, en partenariat avec la Fédération Française de Golf et le Muséum National d'Histoire Naturelle (2019-2023).
- Label GEO CERTIFIED (2022-2025) : Label international sur le golf et la biodiversité

Les principaux partenariats conclus sont les suivants :

- ECO-MED, consultant pour le suivi écologique et la veille biologique
- Association PACA POUR DEMAIN : centre de soins de la faune sauvage (2022-2024)
- ATLAS POUR LA BIODIVERSITE COMMUNALE avec la commune de TOURRETTES, Var (2023-2025)
- Convention avec l'Office du Tourisme du Pays de Fayence pour les VISITES DE LA PASSION : Golf et Biodiversité

Les principales communications externes sont les suivantes :

- Site internet (www.terre-blanche.com) avec onglet spécifique sur la démarche éco responsable (philosophie, conception, construction, exploitation)
- Elaboration d'une charte environnementale (accessible depuis le site internet)

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

Les principaux enjeux identifiés par l'entreprise sont les suivants :

EN AMONT

Sécurisation des approvisionnements

- Energies
- Eau
- Matières premières
- Produits phytosanitaires

Transport

- Empreinte carbone

IN SITU

BIEN-ETRE CLIENTELE

- Chauffage, rafraîchissement, ventilation
- Jeux, parcours de golf

- Espaces de loisirs, de travail, conférences
- Espaces verts
- Alimentation
- Bassins en eau (jacuzzis, piscines, etc.)

EN AVAL

GESTION DES DECHETS

- Tri sélectif
- Alimentaire
- Verre, carton, papier
- Produits phytosanitaires

TRANSPORT

- Empreinte carbone
- Fin de vie

I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Départements opérationnels D&O MANAGEMENT - Terre Blanche Hôtel (TBH) et Terre Blanche Spa (TBSPA) : chiffre d'affaires important - Terre Blanche Golf (TBG) : marché en croissance et différenciant commercialement <i>Les autres départements et directions de l'entreprise seront intégrés dans une seconde phase du plan d'action.</i>
-----------------------------------	---

Durée prévue pour la mise en œuvre	4
---	---

Nombre d'actions cœur de métier	3	Nombre d'actions complémentaires	1
--	---	---	---

Actions cœur de métier	• 1. Label OR - GOLF POUR LA BIODIVERSITE - Echéance 2024 • 2. CONVERSION DE FLORE PARCOURS DE GOLF (Fairways) - Echéance 2025 • 3. OPTIMISATION DE LA PRODUCTION DE CHALEUR AVEC ENERGIES RENOUVELABLES - Echéance 2026
-------------------------------	--

Action complémentaire	• 1. DEMATERIALISATION DES PROCESS - Echéance 2023
------------------------------	--

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Les informations fournies dans l'état des lieux par l'entreprise sont claires et synthétiques. Concernant le plan d'action, il est regrettable que l'entreprise n'ait pas renseigné les valeurs à date de ses indicateurs et défini des objectifs chiffrés clairs à atteindre pour chacune des actions.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Exemplaire

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Exemplaire	Suffisant	Exemplaire	Suffisant

II.1.3 Conclusion évaluative

Un vaste état des lieux des enjeux biodiversité de l'entreprise a précédé un plan d'action bien structuré. Les actions proposées sont cohérentes au regard de la taille et des moyens de l'entreprise. L'ensemble de la chaîne de valeur a bien été prise en compte lors de l'identification des impacts de l'entreprise mais ne s'est pas forcément traduit par des actions concrètes.

Des améliorations sont attendues sur la clarté des impacts directs, l'intégration d'objectifs chiffrés ainsi que des valeurs à date pour les indicateurs.

Le plan d'action gagnerait à être renforcé, notamment en intégrant des actions en amont et en aval de la chaîne de valeur, pour mieux répondre aux enjeux identifiés. Il serait également intéressant de proposer des actions adressant les enjeux d'usage des terres.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

- Indiquer des objectifs chiffrés à atteindre pour chaque action
- Donner les valeurs à date des indicateurs de suivi
- Quantifier les moyens humains et financiers
- Préciser le périmètre des sites concernés par le plan d'action (tous les sites de l'entreprise ? Tous les terrains de golf ? Les espaces verts de l'hôtel ? ...)
- Parmi les engagements préexistants, certains éléments ne semblent pas en lien direct avec la biodiversité, des précisions seraient à apporter.

III.1.2 Complément au plan d'action

- Intégrer des indicateurs d'état de biodiversité à l'action 2 (suivi entomofaune, qualité du sol ...) et à l'action 3 (évolution des émissions de CO₂, consommation d'énergie, etc.).
- Proposer des actions sur les enjeux (ex : usage des terres) et les impacts (ex : l'approvisionnement pour l'alimentation, l'utilisation de produits phytosanitaires ou le transport) identifiés dans le diagnostic mais non adressés dans ce plan d'action.
- Proposer des actions complémentaires sur les enjeux déjà traités par l'entreprise, par exemple pour limiter son impact sur la pollution ainsi que la gestion des espèces exotiques envahissantes.
- Effectuer un diagnostic sur les espaces verts hors terrains de golf (jardins, végétation autour de l'hôtel, etc.) et proposer des actions pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans ces lieux, comme en intégrant des végétaux locaux (voir marque Végétal local).
- Proposer un objectif de réduction de la consommation de produits phytosanitaire si cela n'est pas intégré dans la feuille de route du Label Golf pour la biodiversité.
- Intégrer une action concernant l'approvisionnement lié aux activités de l'hôtellerie et de la restauration (par exemple, part d'aliments issus de l'agriculture biologique, fournitures liées à la partie hôtellerie), travail et sensibilisation auprès des fournisseurs.
- Intégrer une action en lien avec l'enjeu de pollution lumineuse (éclairage nocturne du site).
- Intégrer une action afin de créer des synergies avec les prestataires écotouristiques dans les territoires, faire du lien avec les associations, sensibilisation des clients

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

- S'entourer d'experts naturalistes qui pourront compléter la palette végétale pour les zones périphériques au terrain de golf (hors fairways).
- Pour la proposition de nouvelles actions à mettre en place dans le cadre du Label Golf pour la biodiversité, se rapprocher de l'ARBE PACA.
- Mettre en place une communication à destination des clients sur les actions mises en place sur les sites.

IV. Synthèse des retours du jury

La relecture est effectuée par un jury composé des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »*
- Collège « ONG, fondations »*
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».*

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des membres du jury était en accord avec le niveau de reconnaissance attribué et les conclusions évaluatives.

Le jury a émis les avis complémentaires suivants :

Le jury salue la démarche entreprise sur le golf et encourage l'entreprise dans le cadre de son prochain plan d'action à élargir ses engagements afin de répondre aux enjeux vis-à-vis de la biodiversité de ses autres activités. Le jury encourage les porteurs de projet à se donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés dans les temps.

Le jury souligne l'importance de mettre en place un suivi de l'utilisation des produits phytosanitaires et de tendre à l'arrêt de leur utilisation.

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des membres du jury était en accord avec les recommandations.